

IV^{me} SÉANCE GÉNÉRALE

Mercredi 7. septembre, à 2 heures après - midi.

Présidence de MM. MERTEN et IWANOWSKY.

L'INDIVIDUEL ET LE SOCIAL

Par M. VILFREDO PARETO

Professeur d'économie politique à l'Université de Lausanne.

La signification de ces termes paraît évidente ; mais un peu de réflexion suffit pour faire voir qu'en certains cas du moins ils manquent de précision. Ce n'est d'ailleurs pas un fait singulier, il se retrouve dans la plus grande partie de la terminologie des sciences sociales ; celle-ci correspond plus souvent à des sentiments qu'elle évoque, qu'à des réalités objectives. De là naît la nécessité d'une double recherche, pour les termes de ces sciences. D'une part il faut savoir à quelles réalités objectives ils peuvent correspondre, de l'autre il faut connaître les sentiments qu'ils servent à exprimer.

Le terme *individu* est précis ; il sert à indiquer des êtres vivants considérés isolément. Le terme *société* est un peu vague : il désigne généralement un agrégat de ces individus, considérés ensemble ; mais plusieurs circonstances demandent à être fixées. D'abord l'extension de cet agrégat dans l'espace ; il est rare que par *société* l'on entende l'ensemble de tous les hommes vivants existant à un moment donné sur la terre ; on entend souvent l'ensemble des hommes constituant un Etat politique donné, mais sans que cela soit dit explicitement. Ensuite il faut se rendre compte de l'extension dans le temps ; il est nécessaire d'expliquer si l'on entend parler de l'ensemble des hommes existant à un moment donné, ou bien de l'ensemble de ceux qui ont existé, qui existent, qui existeront, dans un laps de temps déterminé.

Les adjectifs *individuel* et *social* sont plus vagues que leurs substantifs. L'homme vivant en société, on peut dire, sous un certain point de vue, que tous ses caractères sont individuels, et en considérant le même phénomène sous un autre point de vue, on peut dire

que tous les caractères de l'homme sont sociaux. En définitive, il n'existe aucun moyen sûr de séparer l'un de l'autre ces deux genres de caractères ; et quand on croit pouvoir effectuer cette séparation, on se laisse entraîner par des considérations d'un ordre tout différent.

C'est une observation banale et bien souvent répétée qu'une société n'est pas une simple juxtaposition d'individus et que ceux-ci, par le seul fait qu'ils vivent en société acquièrent de nouveaux caractères. Si nous pouvions donc observer des hommes isolés et des hommes vivant en sociétés, nous aurions le moyen de connaître en quoi ils diffèrent et nous pourrions séparer l'individuel du social, mais le premier terme de cette comparaison nous fait entièrement défaut, et le second nous est seul connu.

Par rapport aux sentiments qu'ils évoquent, les termes *individuel* et *social* marquent très souvent une opposition entre deux parties de l'agrégat ; la première étant réputée se composer d'individus ; la seconde étant identifiée avec la *société*. La tendance moderne est en outre de voir dans une certaine majorité, ou pseudo-majorité, représentée d'une certaine manière, la société même. L'opposition entre l'individuel et le social devient alors l'opposition entre une certaine minorité et une certaine représentation d'une majorité plus ou moins réelle.

Si le terme *société* s'applique à des hommes vivant à un moment donné, sur un espace donné, il est impossible qu'il existe une opposition entre tous les individus dont se compose cette société et cette société même ; mais si le terme de société s'étend dans le temps et représente aussi les hommes qui sont encore à naître, il est fort possible qu'il existe une opposition d'intérêts entre tous les individus vivant à un moment donné et les intérêts des individus qui existeront.

Une espèce animale quelconque peut prospérer, en entendant par là que le nombre des individus de l'espèce augmente et que leur domaine s'étend, par deux moyens fort différents. Elle peut avoir une faible natalité et une mortalité plus faible encore ; ou bien une mortalité très élevée et une natalité encore plus forte. Ce second moyen est évidemment moins favorable que le premier aux individus vivant à un moment donné. C'est grâce à ce second moyen que plusieurs races d'insectes triomphent dans la lutte contre l'homme, et c'est en le considérant qu'on a pu dire que bien souvent l'individu est sacrifié à l'espèce. De même, pour la race humaine, il existe cer-

tainement des choses pour lesquelles les intérêts des générations présentes et ceux des générations futures sont d'accord, et d'autres choses pour lesquelles ces intérêts sont en opposition. En ce sens on peut donc trouver des oppositions entre les intérêts des hommes vivant à un moment donné et les intérêts de la *société*.

Il est aussi possible, si l'on adopte le premier sens du terme *société*, qu'une opposition existe entre les intérêts d'une partie et les intérêts d'une autre partie de cette société. Cela aura même lieu très généralement; les individus composant une société ont certains intérêts communs et certains intérêts contraires.

Supposons, par exemple, qu'une société donnée possède une certaine somme de richesse, répartie d'une certaine manière. La règle selon laquelle s'opère cette répartition ne change pas tandis que la somme totale de richesse augmente; en ce cas chaque individu recevra plus qu'il n'avait avant, et tous auront intérêt à ce que cette somme totale de richesse augmente. Mais si la règle de répartition change, deux phénomènes différents peuvent avoir lieu: 1° Avec la nouvelle répartition chaque individu reçoit plus qu'il n'avait avant. Ce cas est semblable au précédent, et tous les individus auront intérêt à ce que l'augmentation supposée de richesse se produise. 2° Les uns reçoivent plus, les autres moins, qu'ils n'avaient avant. En ce cas il y a évidemment opposition de leurs intérêts par rapport à l'augmentation du total de la richesse.

Non seulement la richesse est loin de constituer le seul intérêt que peuvent avoir les hommes, mais même si nous nous bornons à tenir compte de la richesse, la somme absolue qu'en possède chaque homme ne représente pas entièrement ses intérêts, et il y a lieu de prendre en considération l'importance relative des sommes possédées par chaque individu. Ainsi il se peut que, même dans le cas où chaque individu dont se compose la société voit sa richesse augmenter, il se produise une opposition d'intérêts. Certains individus recevant chacun une part minime de l'augmentation de la richesse peuvent préférer ne pas la recevoir pourvu que d'autres soient privés de la part considérable qu'ils auraient à toucher.

Les hommes dont se compose une société ont donc très généralement certains intérêts qui sont en opposition. Le fait est certain, quelles qu'en soient d'ailleurs les causes; la moindre observation suffit pour le faire connaître, et c'est seulement lorsque le sentiment nous entraîne à prendre nos désirs pour des réalités que nous pouvons nier l'existence de ce fait.

On suppose, mais à vrai dire ce n'est là qu'une hypothèse, que l'identité des intérêts des individus est réalisée dans les sociétés d'insectes, grâce au développement de l'instinct qui fait que chaque individu trouve son plaisir à exécuter ce qui contribue au bien de tous. Il n'y a rien d'absurde à supposer qu'un tel état de chose, ou du moins un état approchant, pourrait exister pour les sociétés humaines; notre ignorance de leurs lois physiologiques étend énormément le domaine de ce que nous considérons comme des possibilités; mais il faut bien constater que ni les sociétés humaines du passé, ni celles du présent ne nous présentent des faits semblables.

De tout temps des théoriciens ont fait des tentatives pour nier, faire disparaître, ou du moins atténuer, l'opposition des intérêts des différentes parties de l'agrégat social. En général, ces tentatives reposent sur un raisonnement en cercle. On suppose ce qui est en question, en établissant que le *vrai bonheur* d'un individu consiste à faire ce qui est utile à la « société », et partant de là, on déclare que tout individu qui agit différemment ne recherche qu'un *faux bonheur* et qu'il faut l'empêcher de nuire ainsi aux autres et à lui-même. Depuis Platon des raisonnements semblables nous ont été servis sous toutes les formes; une doctrine moderne, dite de la *solidarité* ne fait que les renouveler, assez gauchement, du reste.

Des personnes observent que l'*unité* morale, intellectuelle, religieuse de la société est chose fort désirable; mais ces personnes entendent régulièrement que cette uniformité doit se réaliser par l'adoption de leurs idées; ainsi la proposition qu'ils énoncent n'est qu'un euphémisme pour exprimer qu'il faut obliger tout le monde, à penser comme eux.

L'opposition entre une partie et l'autre des individus composant un agrégat est souvent qualifiée d'opposition d'individus et de la « société ». Ainsi les personnes qui veulent réaliser l'*unité* morale, intellectuelle, religieuse de la société, se posent modestement en représentants de cette société et déclarent que ceux qui leur font opposition ne sont que des « individus perturbateurs ». Mais parmi ceux-ci, il en est qui leur rendent la pareille, car ils entendent eux aussi réaliser une *unité* de la société en imposant leurs conceptions aux « individus perturbateurs » qui ne les acceptent pas volontairement.

Une partie de l'agrégat recevant ainsi le nom d'*individus*, et l'autre celui de *société*, il s'agit de les distinguer. Actuellement on suppose qu'il suffit pour cela d'observer le nombre de personnes dont elles

se composent ; la minorité de l'agrégat doit se contenter du nom un peu décrié d'*individus*, la majorité a droit au titre honorable de *société*. Cette majorité ne se manifestant souvent que par des moyens plus ou moins indirects et compliqués peut d'ailleurs n'être qu'une pseudo-majorité. Il n'est pas vrai, par exemple, que la majorité d'un parlement représente la majorité des électeurs. Ainsi, en Suisse, une loi votée à l'unanimité moins une voix par le Conseil national a été repoussée à une forte majorité par le referendum populaire.

À notre époque on admet aussi assez généralement que les intérêts du petit nombre doivent être sacrifiés aux intérêts du grand nombre ; et cette proposition tend à devenir un article de foi, qu'on ne pourra plus nier sans danger ; un droit divin des foules se substitue au droit divin des rois ; l'un et l'autre n'ont d'ailleurs leur origine que dans le sentiment et n'ont pas le moindre fondement scientifique.

Il est bon de noter que les propositions que nous venons de citer et d'autres semblables ne s'appliquent qu'à une société constituant une nation politique ; elles perdent toute valeur dans les rapports internationaux, sans que l'on sache au juste pourquoi. Des contradictions de ce genre sont caractéristiques pour les propositions ayant leur origine dans le sentiment.

Il faut encore noter que les propositions en question ne sont valables qu'en de certaines limites ; on n'admet pas, par exemple, que la majorité puisse réduire en esclavage la minorité. Ces limites demeurent indéterminées et fort vagues.

Des tentatives ont été faites pour sortir de cette indétermination. On a admis que l'*individu* avait des droits innés, naturels, que la *société* ne saurait enfreindre. Inutile d'ajouter que la difficulté qu'on voulait esquiver se retrouve entière lorsqu'on veut fixer quels sont ces droits. Toutes les théories qu'on a pu faire sur ce sujet n'ont abouti qu'à de pures logomachies. La conception du droit, née dans la société, et variable selon la constitution sociale, est absolument impuissante pour séparer l'individuel du social.

Une théorie qui eut un moment de vogue mais qui aujourd'hui est démodée est celle d'un contrat social qu'on trouverait à l'origine des sociétés. De la sorte, à un certain moment, la société aurait été formée par l'adhésion unanime des individus qui la composaient. Leurs descendants sont considérés comme leurs héritiers et on applique certaines conceptions qui dans nos sociétés s'attachent à l'héritage ; on suppose que ces descendants ont hérité des dettes et des créances de leurs auteurs, en d'autres termes : de leurs devoirs et de leurs

droits envers la « société ». Celle-ci, par analogie à ce qui a lieu pour les sociétés commerciales, est censée se trouver représentée par une certaine majorité. Mais l'analogie s'arrête, sans qu'on sache pourquoi, au mode de compter les voix; il paraît qu'on doit les compter par tête, dans les sociétés humaines, tandis qu'on les compte par part d'intérêt, dans les sociétés commerciales.

On observe dans la société que la mutuelle dépendance des individus va en augmentant et que les individus spécialisent de plus en plus leurs fonctions qui augmentent ainsi d'efficacité. Ce sont là deux manières différentes d'exprimer le même phénomène. Si on le considère sous la première forme que nous venons d'indiquer, on dira que le social tend à prévaloir sur l'individuel; si on le considère sous la seconde forme, on dira que l'individuel tend à croître d'intensité par rapport au social. Mais si l'on veut raisonner avec précision on évitera soigneusement ces manières de s'exprimer et l'on tâchera de n'employer que des termes correspondant à des réalités concrètes bien définies, ne laissant place à aucune ambiguïté; et au lieu de rechercher les moyens d'agir sur les sentiments, on tâchera de découvrir les uniformités que présentent les faits de la société et d'exprimer le plus rigoureusement possible ces uniformités ou ces lois.

M. Pareto, avant que la discussion s'engage, ajoute quelques mots au rapport qui précède :

Le rapport que vous avez sous les yeux peut vous renseigner suffisamment sur le point de vue auquel je me suis placé pour traiter la question qui vous est soumise. Je n'abuserai donc pas de votre patience, et je serai très bref. Je désire seulement attirer votre attention sur quelques points accessoires.

D'abord je vous prierai de ne voir dans ce rapport que les choses qui s'y trouvent explicitement. Les questions sociales sont généralement traitées sous l'empire du sentiment, de la passion, et en suivant une ligne qui aboutit à un but fixé d'avance. Quand on connaît le parti auquel appartient un auteur, on sait aussi, à peu près, quel est le but qu'il veut atteindre et quel est le chemin qui l'y conduira. Or ce parti nous est souvent révélé par une simple expression, par quelques mots, par un mode d'étudier les faits. Il est donc légitime de déduire, de ces indices, tout un ensemble de doctrines propres à l'auteur.

Je tiens à vous avertir que ce cas n'est pas le mien. Ce que j'avais

à dire, je l'ai exprimé le plus clairement que j'ai pu, et mes théories ne vont pas au delà de ce que j'affirme explicitement.

Ensuite, et comme conséquence de ce qui précède, je ferai remarquer que si j'ai traité la question principalement sous l'aspect scientifique, c'est-à-dire en faisant appel exclusivement aux faits et à leurs conséquences logiques : ce n'est pas que je méconnaisse le moins du monde l'influence du sentiment dans les actions humaines ; je lui fais au contraire une part que bien des personnes estimeront exagérée, car je crois que les actions humaines sont principalement déterminées par le sentiment, la passion, et l'intérêt, et seulement d'une façon très secondaire par le raisonnement. De même il me semble, d'après l'analyse des faits, que la seule manière vraiment efficace de persuader le plus grand nombre des hommes est d'agir sur leurs sentiments. Mais je me refuse à me tromper volontairement, et à induire les autres en erreur, en attribuant à ces moyens d'agir sur les sentiments un caractère expérimental et logique qui leur fait entièrement défaut. Et quand des passions, des aspirations sectaires, des intérêts plus ou moins avouables, se cachent sous des termes vagues, dénués d'un contenu expérimental, tels que les termes de *social* et d'*individuel*, je n'entends pas être dupe des mots, mais je recherche ce qu'ils représentent en réalité, et ce qui se cache sous les pseudo-raisonnements dans lesquels on en fait usage.

Il n'y a pas d'autres moyens d'arriver à connaître les uniformités que présentent les faits, c'est-à-dire leurs lois ; et c'est là exclusivement l'objet de la science sociale.

DISCUSSION

M. Kozlowski (Genève). — M. Kozlowski pense que M. Pareto a beaucoup trop rétréci les limites de la thèse en la bornant à la sociologie. L'opposition de l'individuel et du social n'est pas une querelle de mots, pas même une dispute de partis. C'est un problème profond qui se laisse mieux exprimer, si on remplace les adjectifs par les substantifs indiquant les tendances en jeu et pris dans un sens très large : individualisme et socialisme. Dans ce sens le problème se fait jour dans tous les domaines de la philosophie : c'est l'opposition du corps universel des Eléates, du Dieu-Nature de Spinoza, aux atomes de Démocrite, aux monades de Leibnitz ; « c'est l'homme mesure des choses » de Protagoras opposé au « concessus omnium » de Socrate ; c'est le solipsisme moral d'un Kalliklès, d'un Max Stirner ou d'un Nitsche par contraste à l'idée du bien chez Socrate, à la loi morale de Kant ; c'est la République de Platon opposée à l'Etat indivi-